

### I BUT DU COURS

Le sous-titre plutôt hybride de ce séminaire cherche à marquer l'orientation des travaux de Habermas depuis une dizaine d'années. Depuis la publication de *L'avenir de la nature humaine* (2001, Gallimard, 2002), de *Après l'État-nation* (plus précisément : *Die Postnationale Konstellation*, 1998, Fayard, 2000) et de *Entre naturalisme et religion* (2005, Gallimard, 2008), la plupart des travaux de Habermas ont en effet porté sur les nouvelles formes d'objectivation (ou pire : d'auto-objectivation) qui viennent brouiller la compréhension que nous avons de nous-mêmes et marginaliser les ressources réflexives de la délibération démocratique après les crises récentes de la modernité.

Une première crise – éthique – est provoquée par la réduction naturaliste de la réalité humaine (défendue notamment par des courants de pensées biologistes et eugénistes, post- ou trans-humanistes) qui n'aperçoit plus en l'homme qu'une série causalement déterminée d'états neuronaux ou un stock génétique modifiable et améliorable. Une seconde crise – politique – vient de l'affaiblissement des espaces publics nationaux confrontés à une mondialisation économique sauvage qui impose de plus en plus ses diktats aux individus et aux collectivités.

C'est dans ce contexte de crise que Habermas a entrepris ces dernières années de revoir à neuf l'apport de la symbolique et du discours religieux au sein des espaces publics contemporains, de même que les conditions d'une véritable intégration des cultures et des représentations religieuses du sens de la vie. Habermas est désormais convaincu que la délibération démocratique, jusqu'ici définie en fonction de l'idéal de l'argumentation rationnelle, a besoin des ressources motivationnelles et éthiques du discours religieux pour contrer le réductionnisme naturaliste et un certain défaitisme éthique en ce qui a trait à la valeur intrinsèque de la personne et de l'humanité. Il est convaincu aussi qu'il faut repenser en termes cosmopolitiques les potentialités réflexives et critiques des espaces publics, donc au-delà de leurs seules prestations dans le cadre historique jusqu'ici dominant des États-nations.

Le séminaire voudra examiner les forces et faiblesses de cette double réflexion de Habermas sur l'intégration du religieux dans l'espace public et sur l'élargissement de la discussion démocratique à un niveau cosmopolitique.

### II OBJECTIFS

#### a) *Objectif de connaissance :*

L'approfondissement de la compréhension du projet philosophique de Habermas à partir des présentations plus introductives qui en seront faites durant le séminaire (en référence à la *Théorie de l'agir communicationnel* et à *Droit et démocratie*).

**b) Objectif d'habileté intellectuelle :**

Le développement d'une réflexion personnelle, informée et argumentée, sur les questions abordées durant le séminaire.

### III CONTENU

Introduction et présentation d'ensemble du séminaire

1. Entre naturalisme et religion

- 1.1. Le point de départ : religion et modernité dans la *Théorie de l'agir communicationnel*.
- 1.2. Les arguments de Habermas contre le réductionnisme naturaliste de la « réalité » humaine. Le cas du clonage et l'expérience de Benjamin Libet. La signification autoréflexive de notre compétence langagière : une clef de lecture dans le débat entre liberté et déterminisme.
- 1.3. Religion et sphère publique : la puissance de conviction des discours religieux et le déficit motivationnel de l'argumentation rationnelle.
- 1.4. La révision (ad Rawls) du principe de traduction, et les motifs d'un meilleur accueil du discours religieux au sein de l'espace public.
- 1.5. La démocratie « postmoderne » et la question du pluralisme des cultures.

2. Le prolongement cosmopolitique de la délibération démocratique

- 2.1. Le point de départ : les conditions du droit légitime dans *Droit et démocratie*.
- 2.2. Le recul du politique à l'ère de la mondialisation économique et financière.
- 2.3. La reprise et la révision du projet cosmopolitique kantien.
- 2.4. La question de la construction européenne. Un espace public mondialisé? Avec quelles institutions?

### IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Exposés du professeur, pour la première partie du séminaire, et par la suite, exposés des étudiants; lecture en commun des textes mis au programme.

### V LECTURES

Un recueil de textes comprenant des textes tirés des ouvrages suivants de Habermas :

- *Théorie de l'agir communicationnel* (1981, Fayard, 1987), tome 1 : *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, chapitre II (extraits) : *La théorie de la rationalisation chez Max Weber*.
- *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral?* (2001, Gallimard, 2002), chapitre II (extraits) : *Vers un eugénisme libéral? La querelle autour de la compréhension éthique que l'espèce humaine a d'elle-même*; chapitre IV : *Foi et savoir*.
- *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie* (2005, Gallimard, 2008), chapitre 1 : *Liberté et déterminisme*; chapitre 5 : *Religion et sphère publique*; chapitre 6 :

*L'égalité de traitement des cultures – et les limites du libéralisme postmoderne; chapitre 7 : Une constitution politique pour notre société mondiale pluraliste?*

- Jürgen Habermas et Joseph Ratzinger : *The Dialectics of Secularization* (2005, Ignatius Press, 2006).
- *Droit et démocratie* (1992, Gallimard 1997), chapitre III : *Reconstruction du droit, 1. Le système des droits*; chapitre IV : *Reconstruction du droit, 2. Les principes de l'État de droit*.
- *Après l'État-nation* (1998, Fayard, 2000) : tout l'ouvrage.

## VI CRITÈRES ET MODES D'ÉVALUATION

Exposé de l'étudiant :	40 %
Participation de l'étudiant aux discussions :	20 %
Travail écrit (quinze pages) à partir de l'exposé présenté en classe :	40 %

Les critères de l'évaluation sont la clarté et l'exactitude des présentations orales et écrites, la pertinence des interventions lors des discussions et la qualité globale de la langue.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.